

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 JUIN 2014

Prochaine réunion : 7 février 2015

Dix membres de l'équipe étaient réunis ce jour, pour la réunion Collégiales de l'été, à la salle Perroy. Les huit autres collègues étaient excusés. En l'absence de Jean-Vincent Jourd'heuil, sa communication sur les sépultures des évêques dans les collégiales est reportée en février 2015. La réunion débute par l'échange des nouvelles et des informations diverses concernant la vie de l'équipe et l'actualité scientifique. Des contacts ont pu être pris au début de l'année civile avec Elsa Thouvenot, titulaire d'un master 2 soutenu à l'Université de Nancy sous la direction de Gérard Giuliano, qui portait sur les collégiales lorraines. Elle accepte de partager ses connaissances sur ce dossier, ce qui sera très bénéfique pour les notices déjà existantes dans la base concernant les diocèses de Metz, Toul, Verdun. Une rencontre a pu avoir lieu en juin de cette année, entre Ewen Thual et moi-même à propos de la rédaction de son mémoire de master dont il voudrait faire ensuite une thèse d'École des Chartes et qui a pour sujet les collégiales de Bretagne. Pour l'instant, les dépouillements portent sur trois collégiales du diocèse de Rennes qui ont laissé des fonds aux Archives départementales d'Ile et Vilaine : Notre-Dame de La-Guerche-de-Bretagne, Sainte-Madeleine de Vitré et Sainte-Madeleine de Champeaux, fondées l'une au XIII<sup>e</sup> siècle, les deux autres au XV<sup>e</sup>. L'équipe espère entendre les résultats de ce travail à la réunion de l'été 2015.

La discussion s'engage sur les difficultés rencontrées par les jeunes collègues qui débutent dans l'histoire canoniale et qui peinent à hiérarchiser les courants historiographiques autour de la question des chanoines séculiers et réguliers. L'idée est proposée de profiter d'une page de notre site Collégiales pour proposer un résumé de l'évolution des chapitres de chanoines séculiers afin de donner une trame simple de l'histoire des collégiales qui puisse donner aux débutants les clefs de définition et d'explication des cadres généraux de l'histoire canoniale.

Dans l'ordre de l'actualité scientifique, Emmanuel Moureau signale la préparation d'une manifestation en 2016 à l'occasion des 600 ans du début du pontificat de Jean XXII, probablement à Cahors, coordonné par Michèle Fournié et la Société des Études du Lot. Je signale pour ma part l'organisation à Limoges par moi-même et mon collègue de l'Université de Limoges, Éric Sparhubert, d'un colloque les 28 et 29 novembre 2014, à Limoges puis au Dorat, portant sur la figure de saint Israël, chantre de la collégiale du Dorat, prévôt de celle de Saint-Junien et mort en 1014. Cela sera l'occasion de faire le point sur le développement des communautés canoniales dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, en Aquitaine et au-delà, tant sur le plan spirituel, liturgique qu'architectural. Le colloque sur la jeunesse de Louis IX a eu lieu à Poissy en mars 2014, organisé par Pascal Montaubin, au cours duquel a été proposée une communication de L. Grant sur la collégiale Saint-Mellon de Pontoise, très investie au XIII<sup>e</sup> siècle par les clercs de l'entourage royal. J'ai moi-même proposé une contribution lors du XLV<sup>e</sup> congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public les 22-25 mai 2014 à l'Université de Lorraine, dont le thème était « Apprendre, produire, se conduire : le modèle au Moyen Âge ». Elle avait pour thème le modèle de la *vita apostolica* tel qu'il est décrit dans les *Actes des Apôtres* (notamment 2, 42-47 ; 4, 32-35), au sein des communautés de chanoines séculiers à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait de réunir tout un faisceau d'indices concordant montrant combien cet idéal de la primitive Église avait été une « machine de guerre » (Vincent Tabbagh) mise au service des chanoines séculiers par eux-mêmes, revendiquant l'idée qu'ils étaient les véritables descendants des premiers disciples du Christ, face aux attaques des chanoines réguliers et des moines. Ces indices tiennent autant au nombre des chanoines dans de nombreux chapitres qui atteignent les chiffres symboliques de douze ou treize membres, à la représentation fréquente, systématique dans les Saintes-Chapelles, d'un collège apostolique de statues grandeur nature dans le chœur liturgique, à la division en douze parts du patrimoine de certains chapitres (même dotés de plus nombreux chanoines), à la citation de passages des *Actes* dans les statuts qui visent à ordonner les communautés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle notamment.

Le projet ANR Colemon déposé sous forme de préproposition en octobre 2013 a été retenu par l'ANR (25 % de dossiers retenus). A donc été soumis le 6 mai 2014 un dossier détaillé de 35 pages ainsi qu'un montage financier et administratif associant quatre laboratoires : LAMOP (Paris I), CERCOR (Saint-Étienne), EVS (Saint-Étienne), CRIHAM (Limoges). Le budget global est surtout représenté par le financement d'une bourse de thèse pour 36 ans se chargeant de la cartographie numérique des frontières des diocèses de France et par celui d'un ingénieur d'études employé à temps plein sur les 42 mois. Le dossier scientifique sera envoyé à tous les collaborateurs de l'équipe. Une discussion s'engage sur la nécessaire valorisation des résultats de ce projet, en terme de mise en valeur du patrimoine des collégiales et des monastères. L'idée d'un guide des collégiales ou d'une route touristique des collégiales est émise. La réponse à la phase 2 du concours est attendue pour mi-juillet 2014 ; si le projet est financé, il démarrera à l'automne 2014 (par une réunion générale de lancement) jusqu'au printemps 2018. Le principe de deux réunions par an dédiées aux seules collégiales est maintenu, dont une pourrait avoir lieu en province pour renouer avec la tradition des visites de collégiales en équipe.

La publication du colloque de Montpezat sur l'interventionnisme de la curie pontificale au sein des chapitres de collégiales a bien avancé avec le retour de la majorité des textes corrigés par moi à l'automne 2013. Chaque contribution représente un gros article sur chacun des espaces retenus : diocèses de Cahors, de Besançon, de Lyon, de Limoges, etc. Les articles devraient être complétés par un index des collégiales, un avant-propos et une conclusion dans le second semestre de l'année civile. L'équipe a retenu l'idée d'une photographie du chœur de la collégiale de Montpezat, avec l'ensemble de stalles, les tapisseries et les deux tombeaux du fondateur et de son parent, comme expression de cet édifice dû à la piété d'un cardinal d'Avignon, Pierre des Prés.

Deux colloques futurs sont programmés qui intéressent particulièrement la participation de l'équipe. Celui de Saint-Amand-les-Eaux organisé les 10-11 octobre 2014 par Noëlle Defou-Leca, Philippe Racinet, Jean Heuclin, Pascal Montaubin et moi-même sur *Moines et chanoines en Europe du Nord-Ouest (IX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* qui a retenu les propositions de quatre membres de l'équipe : Vincent Tabbagh, Kristiane Lemé, Abel Lamauvinière, Hervé Chopin. La ligne argumentaire du colloque est de proposer une perspective toujours comparative entre pratiques canoniales, séculières et régulières, et pratiques monastiques dans des domaines variés : architecture et mobilier liturgique, temporel et dépendances paroissiales, relations et transformations entre établissements, expérience s'inspirant des deux mondes, accueil des hôtes, alimentation, liturgie. Si les membres de l'équipe sont assez nombreux à être présents au colloque, l'équipe pourra envisager de rester sur place le 12 octobre pour visiter ensemble quelques collégiales de la région. Un second colloque est projeté pour avril-mai 2015, à Auxerre au Centre d'Études Médiévales. Sa thématique sera celle des évêques et des communautés religieuses de leurs diocèses (816-1563). On laissera volontairement de côté les aspects juridictionnels de la question pour privilégier trois approches : celles des évêques dans les processus de fondations religieuses, des évêques dans les processus de réformes des établissements, celles, recoupant les deux premières, des rapports entre les évêques et les personnels de ces communautés. L'espace retenu sera si possible large pour privilégier là aussi les approches comparatistes.

Le site de l'équipe a peu évolué depuis six mois. La carte du diocèse de Cambrai devra être parfaite et le diocèse de Bâle attribué à Frédéric Genévrier. Quant à la base, elle pâtit du départ de G.-X. Blary puisque les dysfonctionnements mettent du temps à être réglés. Il faut donc que les rédacteurs des notices me fassent savoir par écrit, assez rapidement et en détails, ce qui ne fonctionne pas normalement pour que le délai de traitement auprès de l'ingénieur informaticien ne soit pas trop prolongé. Plusieurs tests sont faits en réunion : il en ressort que pour l'instant, il vaut mieux entrer dans une nouvelle fiche la localisation précise en tout premier, sous peine de voir les autres champs être ensuite effacés après saisie des coordonnées X/Y. De même, il vaut mieux

procéder à l'enregistrement de la notice après une saisie dans un champ plutôt que de saisir plusieurs champs et d'enregistrer seulement à la fin. Le formulaire HTML des champs Commentaire n'apparaît toujours qu'en mode « Modifier la notice ». La base contient désormais 606 collégiales pour 61 diocèses couverts, elle a significativement avancé pour les diocèses de Chartres, Châlons, Mende. Les provinces d'Auch et de Toulouse ainsi que les diocèses du Sud de la province de Bourges (Cahors, Albi, Vabres, Rodez, Castres) comptent 44 établissements enregistrés. La base continue d'être beaucoup consultée pour un site scientifique : de janvier à juin 2014, chaque semaine compte 40 à 50 visiteurs ; 70 % sont de nouveaux visiteurs ; 4 à 6 pages sont vues pour 5 à 7 minutes de visite ; 80 % sont des internautes français, les autres se répartissent entre l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Russie, le Canada, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Danemark et le Japon. C'est une donnée importante pour les rédacteurs qui doivent avoir conscience que tout enregistrement est immédiatement visible dans la base et qu'il vaut donc mieux éviter de laisser des informations incertaines ou incomplètes.